FNACAM
الجامعة الوطنية لوكلاء ووسطاء التأمين بالمغرب
FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS ET COURTIERS D'ASSURANCE AU MAROC

Communiqué de la FNACAM
à l'attention des intermédiaires d'assurances

Casablanca, le 28/04/2020

Chers intermédiaires,

Faisant suite à notre dernier communiqué et aux réunions que nous avons tenues avec la FMSAR, cette dernière a publié un avis informant les assurés de la fin de la période de prorogation automatique, à compter du 30 avril 2020. A cet effet, la FNACAM invite les intermédiaires à prendre contact avec leurs clients pour le renouvellement de leurs contrats d'assurances notamment pour les contrats qui expireront à partir du 30 avril 2020.

Il est fort probable que les intermédiaires d'assurances connaitront une affluence importante des assurés dans les jours à venir et doivent s'y préparer.

Dans le cas où l'assuré refuse de régler la période de prorogation, les intermédiaires d'assurances doivent clairement expliquer que la situation s'impose à eux et qu'ils ne peuvent pas délivrer de couverture.

Sur un autre volet, concernant la situation des cabinets d'assurances, la FNACAM espère que chaque intermédiaire parviendra à surmonter les difficultés financières induites par la situation actuelle.

A ce titre, la FNACAM rappelle qu'un dispositif de financement des charges des intermédiaires dans une situation précaire a été mis en place par la FMSAR pour les aider à traverser cette crise. Quelques intermédiaires en difficulté ont déjà déposé leur demande et bénéficieront d'un prêt dans les jours à venir. A cet effet, la FNACAM a officiellement demandé à la FMSAR d'étudier la possibilité que les prêts accordés aux intermédiaires ne soient pas assortis d'intérêts.

Enfin, étant actuellement en discussion permanente avec la FMSAR et l'ACAPS, la FNACAM a pris l'initiative d'inviter les Amicales à une réunion pour les consulter sur les sujets et problématiques en cours.

La FNACAM reste à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations par mail: **communication@fnacam.com**